

04 JUIN 2017 - SAINT PARDOUX

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SUR ROUTE :

1ère - 2ème - 3ème – Pass Cycliste Open /

Espoirs et Masters

ORGANISATION :

Organisés par le *Comité Régional du Limousin de Cyclisme*
Avec le concours du club : *Union Vélocipédique Limousine*

PARTICIPATION :

Conformément au règlement FFC, l'épreuve est obligatoire pour tous les coureurs des catégories 1ère et 2ème, 3ème – Pass Cycliste Open.

Maillot : le port du maillot de club est obligatoire. Cependant, Les champions départementaux pourront, s'il le souhaite porter leur maillot de champion départemental s'il est attribué pour l'année 2017.

L'épreuve étant protégée obligation est faite à tous les coureurs du Limousin des catégories concernées de participer aux Championnats Régionaux.

ENGAGEMENTS :

Les coureurs via leurs clubs doivent OBLIGATOIREMENT s'engager par internet.

DOSSARDS :

Le Club fournira 2 dossards que chaque concurrent devra positionner parallèlement sur le côté gauche et côté droit du maillot et en gardant des tailles acceptables afin qu'il soit facilement lisible par le juge à l'arrivée.

Ils seront affectés club par club.

Le Champion Régional sortant se verra attribuer le dossard N°1 s'il est au départ, suivi des coureurs de son club.

INFORMATIONS PRATIQUES - STRUCTURE D'ACCUEIL

Permanence : Salle des fêtes

Radio Course : Des informations seront émises pendant l'épreuve.

Dépannage : Le changement de roues est autorisé par un des véhicules de dépannage. L'épreuve étant une épreuve individuelle, le dépannage entre deux coureurs d'une même équipe est interdit sous peine de mise hors course.

- Un service d'assistance neutre est assuré par 2 véhicules du comité régional et du club organisateurs.

Compte tenu de la longueur du circuit, les clubs présentant plus de 8 coureurs seront autorisés à avoir un véhicule d'assistance.

Attribution du titre master : Les coureurs concernés sont ceux nés jusqu'au 31/12/1987 quel que soit leur catégorie sportive. Il sera pris en compte le classement lors du 8^{ème} passage sur la ligne d'arrivée soit après 90km.

Attribution du titre Espoir : Les coureurs concernés sont ceux nés à partir du 01/01/1995 quel que soit leur catégorie sportive. C'est le classement aux termes des 144km qui déterminera le champion régional Espoir. Par conséquent, un coureur de 3^{ème} catégorie ou PCO qui souhaiterait obtenir le titre ou les accessits dans cette catégorie devra accomplir la distance totale de 144km.

Zone de ravitaillement : Le ravitaillement s'effectuera sur le circuit, sauf dans les 200m précédents la ligne d'arrivée.

Contrôle médical : Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Si contrôle médical il devait y avoir, celui-ci serait effectué à la marie.

Respect de l'environnement : Dans un souci de respect de l'environnement, merci de sensibiliser vos coureurs aux gestes vert (conservation de papier d'emballage ou tube de gel dans les poches ou donné aux véhicules suivant l'épreuve).

Collège arbitral : Les arbitres désignés sur cette épreuve sont : Nadine Morange, Aurélie Simonnet, Guy Rayrat, Alain Chabot, Thierry et Blandine Montoya et Laurent Duval.

Ils se répartiront les postes afin d'assurer la direction sportive de l'épreuve.

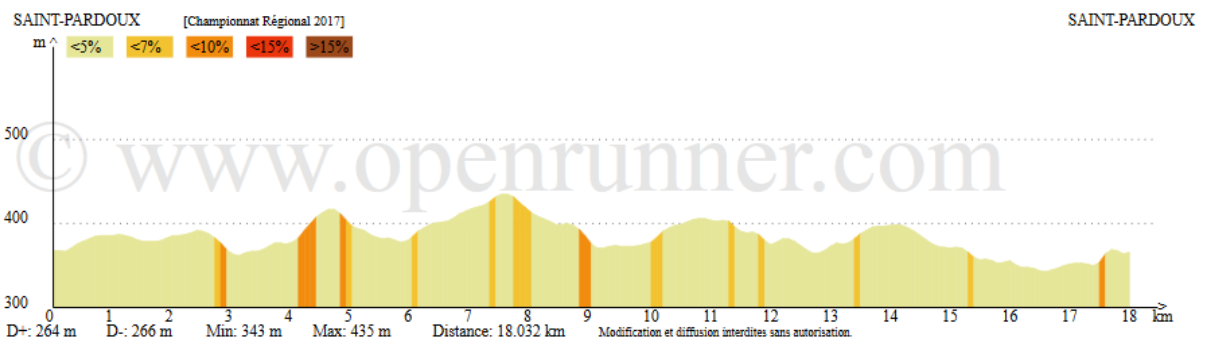
Réclamations : Elles seront prises en compte par le collège des arbitres. Pour toute réclamation concernant le classement, celle-ci ne sera reconnue que dans les 30 minutes suivant l'affichage du classement.

PARCOURS

Plan de situation :



Profil du circuit :



DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Lieu de Départ** : D44A, face au Podium
- **12 H 45** : Appel des concurrents
- **13 H 00** : Départ
- **Distance** : pour les 1/2/Espoirs => **144 km** : 8 tours de circuit de 18 Km
- Pour les 3/PCO/Master => 90 km** : 5 tours de circuit de 18 Km
- **Arrivée** : vers 16H 30 – D44A, face au Podium

CEREMONIE PROTOCOLAIRE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole

- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} coureur 1ère.
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} coureur 2ème.
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} coureur Espoir.
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} coureur 3ème.
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} coureur PCO.
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} coureur Master.

PROTOCOLE Catégories	Maillots	Médailles	Gerbes	Coupes
1ère Catégorie	1	3	1	1
2ème Catégorie	1	3	1	1
3ème Catégorie	1	3	1	1
Pass Cycliste Open	1	3	1	1
Espoirs	1	3	1	1
Masters	1	3	1	1
TOTAL	6	15	6	6